Pierre Milliez

Extraits de « La Résurrection au risque de la Science » Concernant la coiffe de Cahors

Troisième édition revue et complétée 2017

Le texte ci-dessous est reproduit avec
l'autorisation de son auteur.
Il s'agit du chapitre 3 de son ouvrage
« La Résurrection au risque de la Science » (3e éd. 2017)
que vous pouvez vous procurer
en librairie ou sur le site de l'auteur :
http://milliez.fr/pierre/

SOMMAIRE

Coiffe de Cahors	4
Présentation générale	5
Données historiques	5
Caractéristiques de la Coiffe	10
Formation de l'image	13
Description de l'image	13
Études complémentaires	14
Annexe 3.1 : Coiffe – Charlemagne	18
Annexe 3.2 : Coiffe – Vénération avant 1500	20
Annexe 3.3 : Coiffe – Prise de Cahors	22
Annexe 3.4 : Coiffe – Vénération après 1600	26
Annexe 3.5 : Coiffe - Études scientifiques	30
Annexe 3.6 : Coiffe - Description des taches	31

Coiffe de Cahors



Coiffe de Cahors dans la chapelle Saint-Gausbert Dans son reliquaire actuel de la fin du XIX^e siècle (Photographie de Pierre Milliez)

Présentation générale

La coiffe est un linge mortuaire utilisé par les Juifs pour couvrir la tête du mort au moment de la mise au tombeau. Ce linge sert aussi de mentonnière. Il est appelé Pathil chez les hébreux.

Durant les premiers siècles la Coiffe est conservée à Jérusalem. La Coiffe est offerte à Charlemagne par le Calife Haroum-al-Raschid. Charlemagne lui-même la donne ensuite à Aymatus évêque de Cahors.

La Coiffe est constituée de huit doubles (huit coiffes), de texture différente. Les huit épaisseurs sont appliqués l'une sur l'autre et cousues ensembles. Elle possède les caractéristiques des suaires des premiers siècles (matière, forme, coupe, galon la bordant, coutures).

Le tissu comporte des marques de sang. Les taches de sang permettent de déterminer ce qu'a subi l'homme mis au tombeau.

Dans les temps anciens la Coiffe de Cahors est appelé Saint Suaire. Pour éviter toute confusion avec le Suaire d'Oviedo ou le Linceul de Turin, nous préférons l'appellation plus précise de Coiffe de Cahors.

Données historiques

Histoire de l'an 30 à l'an 1119

La Coiffe est posée sur la tête de Jésus lors de sa sépulture. Les disciples conservent la Coiffe à Jérusalem.

Aux premiers siècles, Cahors est une grande cité épiscopale gallo-romaine. Elle compte plus de trente mille habitants.

Pour les carolingiens le Quercy est une province importante. Pépin le Bref, accompagné de son fils Charles, y vient en 763 pour guerroyer contre le duc d'Aquitaine Waïffre.

Au VIII^e siècle, les Arabes multiplient les incursions et pillages dans le Lot et occupent Cahors jusqu'en 778. Charlemagne à son retour d'Espagne reprend Cahors¹.

Connaissant la piété et l'intérêt de Charlemagne pour les reliques, les monarques lui envoient de préférence des reliques.

_

¹ Chronique de Saint-Mihiel, du diocèse de Verdun

Richard de Wassebourg écrit en citant saint Annon² qu'en l'an 800, Aaron, roi et amiral de Perse, envoie des ambassadeurs à Charlemagne avec des reliques dont le suaire de Jésus (**Annexe 3.1**).

Les chroniques de Saint-Denis³ sur les Gestes de Charlemagne relatent qu'on lui a apporté de Jérusalem et de Constantinople, de saintes reliques dont le suaire (**Annexe 3.1**).

Le présent de la sainte Coiffe est fait à Charlemagne par le Calife Haroum-al-Raschid⁴.

Marc-Antoine Dominicy⁵ relate que de son temps il y avait dans l'abbaye de Conques une vieille chronique commençant aux premières années du règne de Charlemagne et finissant en 1244. D'après ce manuscrit, Charlemagne aurait reçu de Constantinople plusieurs reliques, entre autres des épines de la couronne du Christ, un des clous du crucifiement, un fragment de la Croix et le Suaire de Notre-Seigneur. Un astérisque renvoyait vers la marge aux mots antiques latins en lettres majuscules suivants⁶ : « Qui fut donné ensuite à l'église de Cahors ».

« En possession de tant d'objets précieux, ce grand prince se plut à en faire don à diverses églises de son empire. Il est certain qu'il fut obligé de venir plusieurs fois dans l'Aquitaine pour faire la guerre aux Sarrasins d'Espagne et qu'il favorisa particulièrement le Quercy, qui avait beaucoup souffert de l'invasion de ces barbares.... »⁷

En 803, Charlemagne donne la Sainte Coiffe à Ayma évêque de Cahors de 790 à 804. Il confie à Saint Namphaise⁸ la donation de la Coiffe. C'est l'hypothèse retenue par la plupart des historiens. Un tableau de M. Calmon évoque l'évènement dans la chapelle du Saint Suaire de Cahors.

³ Dom Bouquet, Recueil Des historiens des Gaules

6

² Archevêque de Cologne en 1055

⁴ Cinquième calife abbasside (766 - 809) — Hârûn al-Rachîd ben Muhammad ben al-Mansûr — Avec Hârûn pour « Aaron » et rachîd pour « le droit »

⁵ Abbé de Fouilhac et historien du XVII^e dans « De sudario cap. Christi »

⁶ « Quod post ecclesioe Carduci concessit »

⁷ Notice historique du chanoine Montaigne

⁸ Parent et Paladin de Charlemagne





Meuble reliquaire qui contenait Reliquaire en argent qui contenait la châsse de la Coiffe jusqu'en 1580 la Coiffe à partir de 1585



Autel consacré en 1119 par le pape Calixte II (Photos de Pierre Milliez autorisation marquis Guy de Braquilanges)

Histoire de 1119 à 1500

En 1119, le Pape Calixte II tient un concile à Toulouse. Il se rend ensuite à Cahors, dont Guillaume III de Caumont⁹ est évêque. Il y consacre l'autel de la Coiffe situé dans la chapelle¹⁰ où est gardée la relique.

La vénération de la Coiffe est attestée par les pèlerinages, les offices du Suaire de Cahors dans les missels, et dès 1360 l'ostension de la Coiffe durant les deux jours de Pentecôte du haut de l'ambon¹¹ (**Annexe 3.2**).

Histoire de 1500 à 1600, Prise de Cahors par les protestants

Le 29 mai 1580, suite à une trahison, les protestants occupent Cahors et livrent la ville au pillage. La cathédrale est saccagée avec tout ce qu'elle contient d'autels, vases sacrés, statues, reliques.

Malheureusement les archives du chapitre de la cathédrale, avec les titres de la Coiffe, sont incendiées par les protestants. Le cartulaire est également brûlé à cette époque. Le cartulaire contenait les annales des prodiges fleurissant autour de la Coiffe. Dominicy connaissait son existence par le témoignage de plusieurs personnes respectables qui avaient vu le livre avant sa destruction.

La Coiffe échappe de justesse à la destruction (Annexe 3.3).

Histoire postérieure à 1600

En 1653, la peste ravage le Quercy et quelques cas sont signalés dans le faubourg de Saint-Georges. L'évêque ¹² de Cahors, ordonne des jeûnes, des prières et une procession générale à travers places et rues, lors de laquelle on porte la Coiffe de Notre-Seigneur. Le fléau s'arrête.

En 1712, l'évêque de Cahors¹³ est gravement malade, en danger

¹⁰ Anciennement chapelle Saint Pierre

8

⁹ Ou Calmon d'Olt

¹¹ Petite tribune placée latéralement à la clôture du chœur, utilisée pour les lectures du rituel de la messe et pour la prédication. (Remplacée par Jubé et chaire à prêcher)

¹² Bienheureux Alain de Solminihac

¹³ Henri de Briqueville de la Luzerne

de mort. L'évêque de Montauban¹⁴, accourt alors. Les vœux et les prières réalisés à la chapelle de la Coiffe sauvent le malade....

En 1733, Monseigneur Henri de Briqueville de la Luzerne consacre un nouvel autel à la Coiffe. Les pèlerinages fervents durent jusqu'à la révolution française, tous les 8 février, jour anniversaire de l'expulsion des armées protestantes, les 30 juillet, en mémoire de la délivrance de la peste de 1653, et les 15 août car selon la tradition Marie a tissé elle-même cette Coiffe pour son fils.

En 1790 les archives périssent dans la tourmente révolutionnaire. En 1790 l'inventaire du chapitre cathédral mentionne la châsse en argent décorée de putti. Sur une boîte en bois sont cloutées des plaques d'argent repoussé et ciselé, avec des colonnes à chapiteaux corinthiens.

En 1793, M. Danglars, évêque constitutionnel du Lot, apprend qu'on doit brûler la Coiffe. Il la dérobe lui-même adroitement de sa châsse en argent datant de 1585, et ne la rend qu'au retour de la paix religieuse.

La Coiffe continue d'être honorée au fil des siècles (Annexe 3.4)

Vers 1960 la Coiffe cesse d'être présentée au public comme il était de tradition aux fêtes de Pentecôte. Jusqu'à cette date elle était montrée à découvert par Monseigneur l'évêque du haut de la chaire, avec dans la tribune en face selon l'époque les chanoines, les séminaristes.

La Coiffe est conservée aujourd'hui dans la chapelle saint Gausbert donnant sur le cloître de la cathédrale Saint Etienne de Cahors.

Études scientifiques historiques

Les taches de sang de la Coiffe sont examinées avec soin en 1839 avec la chimie de l'époque et font l'objet d'un procès-verbal déposé aux archives du Chapitre (Annexe 3.5).

-

¹⁴ François de Vaubecourt

Caractéristiques de la Coiffe

Forme

Une première enquête de 1640 compare la Coiffe avec d'anciennes médailles. Elle correspond parfaitement au « pathil » dont les Juifs couvrent la tête de leurs morts, avec ces deux mêmes bandes attachées sous le menton.

La Coiffe est unique dans sa confection. Sa singularité plaide en faveur de son authenticité, authenticité qui n'a d'ailleurs, jamais été contestée.

« La Sainte-Coiffe a la forme d'un serre-tête d'homme. Elle devait couvrir la tête de Notre-Seigneur, depuis le front jusqu'à la nuque, s'allonger sur les tempes et être attachée sous le menton »¹⁵.

La Coiffe couvre la tête du front à la nuque et ne laisse à découvert que le visage, depuis le milieu du front jusqu'au menton. Elle fait office de mentonnière.

La Coiffe comportait deux pans d'étoffe qui recouvraient de chaque côté les oreilles et les joues, mais en laissant la nuque dégagée. Chacun de ces pans se terminait par un arrondi.

On aperçoit encore à l'extrémité gauche le petit bouton auquel venait s'attacher, en dessous du menton, la boutonnière en ganse de l'extrémité droite. La boutonnière a disparu depuis le siècle dernier. Cette disposition aidait à maintenir fermée la bouche du mort.

Dimension

La Coiffe mesure 22 centimètres de haut. La Coiffe a de chaque côté des tempes sept pouces de large (18,9 cm), et, depuis le front jusqu'à l'extrémité des bouts qui s'allongent sous le menton dix pouces et demi de long (28,4 cm). Elle a onze pouces (29,8 cm) depuis le front jusqu'à la nuque, et huit (21,7 cm) depuis la nuque jusqu'à l'extrémité des bouts qui s'allongent sous le menton. Le contour de l'ouverture en son entier, en suivant les bords, est de trente-sept pouces (100,2 cm).

Un pouce équivaut à 2,707 cm.

Une ligne équivaut à 2,707/12, soit 2,256 mm.

 $^{^{\}rm 15}$ Chanoine Montaigne, historien du XIX $^{\rm e}$ siècle, dans sa notice historique sur la Coiffe

Couleur

« La couleur de la Sainte-Coiffe se rapporte à celle d'une soie écrue, usée et fort maniée.» 16

« Ce saint linge, a perdu avec le temps sa couleur naturelle ; il est maintenant d'un gris tirant sur le jaune, ou pour mieux dire de la couleur d'un linge enfumé... Les aromates, que l'on a mis sur la tête de Jésus-Christ, peuvent aussi avoir beaucoup contribué à lui faire changer de couleur. »¹⁷

« Pour nous, nous appellerons cette couleur d'un blanc sale, enfumé par le temps » 18.

Composition¹⁹

« Ainsi la Sainte-Coiffe se compose de huit doubles ; ou, si l'on veut, de huit coiffes l'une sur l'autre, cousues ensemble avec un fil assez gros. Les doubles sont d'un seul morceau, en sorte qu'il n'y a que huit pièces.

La première pièce à l'extérieur et la huitième à l'intérieur sont en crêpe-lis, et d'une telle finesse qu'on peut les comparer à une toile d'araignée. Les autres pièces sont d'un tissu moins fin; mais la deuxième et la septième sont plus fines que la troisième et la sixième, et celles-ci plus que la quatrième et la cinquième qui sont au milieu.

Quoique les huit doubles soient d'un seul morceau, il y a cependant une couture; mais seulement depuis le milieu de la tête jusqu'à la nuque; le reste n'en a pas. Pour donner à la Sainte-Coiffe une forme convenable à sa destination, il fut nécessaire de la découper, et par conséquent de faire sur le derrière une couture qui l'adaptât bien juste à la tête.

La couture a sept pouces de long et est recouverte à l'intérieur d'une petite ganse plate d'une ligne et demie de large, pour consolider la

¹⁸ Chanoine Montaigne, historien du XIX^e siècle, dans sa notice historique sur la Coiffe

11

¹⁶ Guyon de Maleville, historien du XVII^e, dans chroniques du Quercy

¹⁷ Dom Bruno Malvesin, historien du XVIII^e

¹⁹ Ibid

couture. La ganse se prolonge jusqu'au bord sur le front, et est entourée d'un point en chaînette.

A l'extérieur, la couture est formée de deux rangées de points en chaînette ; elle était aussi recouverte d'une ganse, qu'on voyait encore en 1708 d'après Dom Bruno. Cette ganse se prolongeait jusqu'à la bordure par-devant, et devait avoir douze pouces de long, comme celle de dedans. Il n'y en a plus qu'un morceau d'un pouce et demi vers la nuque. Le reste a disparu.

La bordure tout à l'entour est formée de la même ganse et de deux rangées de piqûres.

Au bout, du côté gauche, il y a un petit bouton en dehors ; et du côté droit il y avait une bride en forme de boutonnière, ce qui servait pour attacher la Sainte-Coiffe sous le menton.

La bride qui, d'après Dom Bruno, était de ganse, a été enlevée.

On a employé partout la même ganse et le même fil. Ils sont de même couleur et de même matière que la Sainte-Coiffe. »

Tissu

« L'étoffe est inconnue, voire la matière, ne pouvant ceux qui l'ont curieusement reconnue, juger que ce soit lin, coton ou soie, et tiennent que c'est quelque espèce de lin égyptiaque. »²⁰

« C'est en effet du lin égyptiaque ; il n'y a plus lieu d'en douter, d'après le témoignage d'un homme expérimenté, feu M. Champollion jeune, qui jadis examina la Sainte-Coiffe avec beaucoup d'attention, reconnut parfaitement la matière dont elle est composée, et déclara que c'était de fin lin d'Égypte. »²¹

La Coiffe possède tous les caractères des linges mortuaires du premier siècle de notre ère : matière, forme, coupe, soutache qui la borde encore, coutures.

~

²⁰ Malville au XVII^{ème} siècle

²¹ Montaigne dans sa notice historique

Formation de l'image

L'image sur le tissu s'est formée au moment de l'ensevelissement de Jésus. Les disciples couvrent la tête de Jésus après sa mort avec la Coiffe qui sert à maintenir le menton et donc la bouche fermée.

C'est à ce moment-là que la Coiffe fut marquée de traces de sang.

Description de l'image

Il reste sur ce linge plusieurs taches. À l'examen au microscope, ces taches sont des taches de sang. L'analyse chimique²² confirme qu'il s'agit de taches de sang.

Sur les photographies une grande tache de sang est visible à l'intérieur de la Coiffe et perce à l'extérieur au niveau du bas de la joue droite, correspondant à l'arrachement de la barbe sur le Linceul de Turin. Une blessure est également visible au niveau de l'arcade sourcilière gauche en correspondance à la blessure sur le Linceul. Deux taches de sang très proches se trouvent dans le bas de la nuque à gauche en correspondance avec les blessures des épines sur le Linceul.

De nombreuses empreintes de sang plus petites sont visibles représentant les blessures infligées par une couronne d'épines.

Des taches de sang, situées sur les côtés intérieurs de la Coiffe complètent celles qui sont visibles sur le front et la nuque de l'homme du Linceul. Elles dessinent ainsi le tracé complet d'une couronne de blessures provoquées par des épines.

« Ces taches, d'une si grande étendue et en si grand nombre, prouvent d'une manière irréfutable que la Sainte-Coiffe a été placée sur la tête adorable du Sauveur immédiatement après qu'elle fut lavée et avant qu'on procédât à l'embaumement. En effet le premier phénomène produit par l'application des matières qui furent employées est la coagulation du sang... »²³

²³ M. Bourrières dans Histoire de St Amadour et de Ste Véronique, publiée par la revue religieuse de Cahors et de Rocamadour

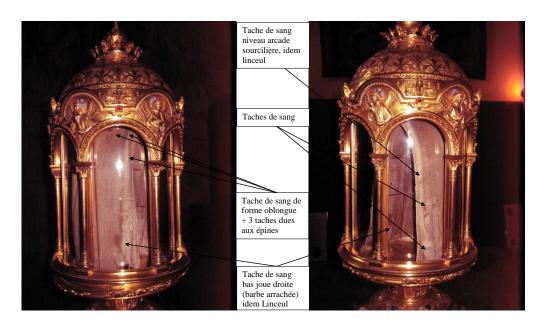
²² P. V. du 8 mars 1839 signé par MM. Lacombe, médecin, et Lacombe, pharmacien; Montaigne, Floras et Dommergues, chanoines

La Sainte-Coiffe porte des traces sanglantes que l'on peut attribuer pour dix taches à la couronne d'épines et pour trois taches à la joue droite endommagée et à l'arrachage de la partie droite de la barbe et de la moustache (**Annexe 3.6**).

Études complémentaires

La Coiffe a la forme et les dimensions d'un bonnet laissant le visage à découvert et muni de deux pans destinés à la fermer sous le menton. Ce dispositif explique pourquoi la barbe paraît comme poussée en avant sur l'image tridimensionnelle du Linceul de Turin.

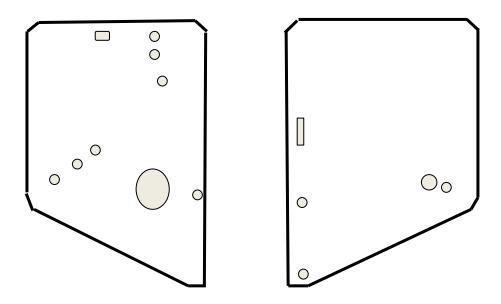
Notons qu'aucune église au monde ne prétend posséder la Coiffe à part la cathédrale de Cahors.



Coiffe de Cahors avec les taches de sang Partie droite extérieure et gauche extérieure droite intérieure (Photographies de Pierre Milliez)



Coiffe de Cahors avec les taches de sang Partie arrière Partie arrière droite (Photographies de Pierre Milliez)



Coiffe de Cahors avec les taches de sang partie droite partie gauche (dessin de Pierre Milliez d'après le récit de l'abbé Justin Gary)

Annexe 3.1 : Coiffe – Charlemagne

Le Suaire est un linge dont on couvrait la tête (cas de la Coiffe de Cahors) et le visage (cas du Voile de Manoppello) des morts dans l'antiquité.

Écrit de Richard de Wassebourg

Volumes des antiquités de la Gaule Belgique, Royaume de France, Austrasie et Lorraine Edition 1549 d'après Richard de Wassebourg.

Richard de Wassebourg est archidiacre de la cathédrale de Verdun et abbé de St-Viton de Verdun. Il écrit, dans la partie sur la vie de Herilandus $20^{\rm e}$ évêque de Verdun, citant Annonius (saint Annon, archevêque de Cologne en 1055) :

« À quoi entendre faut supposer ce qu'Annonius, au supplément de ses histoires dit, qu'environ l'an huit cents, le patriarche de Jérusalem averti des grandes vertus & renommée de Charlemagne, envoya en légation, vers lui un religieux avec plusieurs reliques du Saint Sépulcre : entre lesquelles était un clou, avec lequel notre Seigneur Jésus-Christ fut crucifié, des épines de la couronne, et une grand partie de la croix.

Et en ce même temps, Aaron roi et amiral de Perse, envoya semblablement Ambassadeurs, vers ledit Charlemagne, qui lui apportèrent le suaire²⁴ de notre dit Seigneur Jésus-Christ, la chemise de Notre-Dame le bras de saint Siméon (comme dit Sigebert) le corps de monsieur saint Cyprien, évêque de Carthage, et plusieurs autres reliques : lesquelles ledit roi reçut honorablement et révéremment : et les envoya en diverses églises de son royaume, pour y être vénérées et honorées. Et après qu'il eut quelque temps festoyé en France, et conféré avec lesdits ambassadeurs, les renvoya avec plusieurs dons nobles et magnifiques. Et pour plus amplement prendre alliance et amitié avec le dit Patriarche de Jérusalem, désirait savoir l'état, affaires, et nécessités des lieux saints pour y subvenir et aider, envoya en Jérusalem avec lesdits ambassadeurs ledit Zacharias, frère dudit Herilanus, à fin de par lui être mieux informé

_

²⁴ Le Suaire est un linge dont on couvrait la tête (cas de la Coiffe de Cahors) et le visage (cas du Voile de Manoppello) des morts dans l'antiquité

des choses dessus dites.

Dit outre le dit Annonius, qu'en l'an subséquent, pendant que Charlemagne était à Rome, du temps de son couronnement, ledit Zacharias de son retour arriva à Rome : et là fait son rapport de sa légation. Et lui présenta de par ledit patriarche les clés du Saint Sépulcre, et du lieu du Calvaire, avec une bannière ou étendard de la Sainte Passion de Jésus-Christ, en signifiant qu'il le mettait lui et les dits saints lieux sous la tutelle et défense, comme à celui, qui était dignes entre tous les princes chrétiens, d'être appelé et dénommé très chrétien roi. Et de cette heure il prend ladite dénomination, et conséquemment tous les successeurs rois de France ont conservé ledit titre. »

<u>Chroniques de Saint-Denis sur les Gestes de Charlemagne</u> (Dom Bouquet, Recueil Des historiens des Gaules)

« Dedans mit les saintes reliques moult honorablement, et après envoya ses coursiers ainsi comme par tout le monde, et fit crier que tous vinssent à Aix-la -Chapelle aux ides de juin, pour voir et pour adorer les saintes reliques qu'ils avaient apportées de Jérusalem et de Constantinople la riche ; c'est à savoir huit des épines de la sainte couronne que notre sire eut sur son chef le jour de sa passion, l'un des clous, et une partie du fut de la sainte croix ; le suaire en quoi il fut enveloppé en sépulture, la chemise de notre Dame qu'elle eut vêtue à son glorieux enfantement, et le bras droit de saint Siméon, dont il reçut notre Seigneur au temple, le jour de la Chandeleur ; et maintes autres précieuses reliques. »

« Et ce même jour vint à Rome le prêtre Zacharie que le roi avait envoyé à Jérusalem ; avec lui amena deux moines, messagers du patriarche qui par lui apportèrent les clefs du saint sépulcre et du mont Calvaire et une enseigne de soie. Le roi reçut les messages et les présents moult débonnairement. Et quand ils eurent demeuré à sa cour tant comme il leur plut, il les congédia et leur donna de ses richesses. »

Annexe 3.2 : Coiffe – Vénération avant 1500

« En 1239, considérant le grand nombre de pèlerins qui, tous les ans, au retour des fêtes de Pentecôte, arrivaient à Cahors pour honorer la Sainte-Coiffe, le chapitre se détermina à distribuer une aumône générale appelée dans les actes du treizième siècle, la charité de la Pentecôte. »

« Cette aumône avait lieu sur le pont neuf et provenait, comme en faisaient foi, du temps de Dominicy, les vieilles scèdes ou minutes d'un notaire de Cahors, de certaines rentes établies par le chapitre et par quelques bourgeois de la ville. Dans la suite, ces sortes de charités faites à une grande multitude étant devenues la cause d'une confusion inévitable, on jugea à propos de les supprimer, et on en disposa en faveur de l'hôpital St-Jacques. » ²⁵

En 1286, le corps de Saint Didier, évêque de Cahors du VII^e siècle fut placé sous l'autel du Saint Suaire²⁶ dans la cathédrale.

Au XIII^e siècle, on trouve dans des missels²⁷ l'office du Saint Suaire de Cahors²⁸.

En 1318, Guillaume de Labroue, évêque de Cahors et cousin germain du Pape Jean XXII, insère dans les décrets synodaux des règles strictes et exigeantes pour la reconnaissance des reliques.

En 1360, le roi d'Angleterre, également duc de Guyenne, Edouard III, accorde les deux jours de la Pentecôte en foire, pour faire profiter le commerce cadurcien des pèlerins attirés par les ostensions de la Coiffe. Un des chanoines, après un sermon adressé à un auditoire nombreux, montre la Coiffe deux fois par jour du haut de l'ambon²⁹.

En 1408, les consuls de Cahors achètent quatre torches pour honorer « lo sacto Capel » (la Sainte-Coiffe) à la procession du premier

²⁵ Montaigne, chanoine de Cahors, traduisant Dominicy

²⁶ Linge dont on couvrait la tête (cas de la Coiffe de Cahors) et le visage (cas du Voile de Manoppello) des morts dans l'antiquité

²⁷ Livre contenant les prières de la messe

²⁸ Histoire générale du Quercy de Guillaume Lacoste (1755-1831)

²⁹ Petite tribune placée latéralement à la clôture du chœur, utilisée pour les lectures du rituel de la messe et pour la prédication. (Remplacée par Jubé et chaire à prêcher)

synode³⁰ de l'évêque de Cahors³¹.

En 1480, le chapitre fait faire une châsse d'argent où sont représentées les figures des apôtres avec les instruments de la passion de notre Seigneur. Cette châsse est destinée à renfermer la Coiffe qu'on expose sur l'autel de la chapelle chaque fois qu'on porte cette relique en procession³².

En 1482, la peste ravage le Quercy. La Coiffe est portée en procession à travers les rues et les places publiques. Tout Cahors est réuni suppliant Dieu d'épargner la cité : l'évêque, le chapitre, le clergé, les consuls et les magistrats, les corporations, les gens de guerre, le peuple. La ville fut épargnée.... Un registre de l'époque attribue ceci à la dévotion des cadurciens envers la Coiffe et à l'intercession de saint Ambroise, évêque de Cahors.

Le 22 janvier 1487, le Pape Innocent VIII, dans une bulle, accorde des indulgences à ceux qui visitent la chapelle du Saint Suaire. L'abbé de Fouilhac (1622-1692) écrit que de son temps cette bulle, scellée du sceau de dix cardinaux, est dans les archives du chapitre de Cahors³³.

En 1492, une quête est réalisée dans les diocèses de Cahors et de Montauban pour la chapelle de la Coiffe de Cahors³⁴.

21

³⁰ Assemblée réunie pour l'examen des problèmes de la vie ecclésiale

³¹ Guillaume d'Arpajon, évêque de Cahors (1407-1430), rapporté par Fouilhac

³² Abbé Fouilhac, chroniques du Quercy - manuscrit de la bibliothèque de Cahors

^{33 «} ibid. »

^{34 «} ibid. »

Annexe 3.3 : Coiffe - Prise de Cahors

Écrits de Dominicy, historien natif de Cahors, suite aux témoignages d'hommes instruits témoins de la prise de la ville par les huguenots

« La chapelle du Saint-Suaire ayant été pillée, la châsse d'or et d'argent, où était renfermée la Sainte-Coiffe, fut prise et emportée par un soldat. Ce soldat, impatient de savoir ce qu'il avait pris, força la châsse, y mit la main et en retira un piédestal, surmonté d'un globe d'argent, sur lequel se trouvait placée la Sainte-Coiffe, afin que la forme en fût mieux conservée. Il jeta en marchant ce linge sacré, et alla mettre sa proie en lieu sûr. Ce linge fut ramassé par une pauvre femme, qui jetait à la rue les balayures de sa maison.

Cependant un nommé Vigier et Jérôme Dadine, personnages distingués de Cahors, étaient comme prisonniers de guerre, retenus dans la maison du Grand Archidiacre (au- dessous du Portail-au-Vent), sous la garde du Vicomte de Gourdon. Un nommé Patrissou, habitant de la ville, va les trouver et leur annonce qu'ils vont être en liberté. Il y a, leur dit-il, une pauvre femme qui a trouvé par terre la Sainte-Coiffe, et qui, moyennant une récompense, désire s'en défaire, espérant qu'elle sera mieux conservée par d'autres mains. Alors les deux prisonniers, plein d'espoir de recouvrer leur liberté, prient Patrissou de faire les conditions. La pauvre femme demanda deux quartons de froment (deux cinquièmes d'hectolitre). Jérôme Dadine indique un endroit où il en a encore une petite provision. La pauvre femme reçoit la quantité convenue, et livre la Sainte-Coiffe.

A l'instant elle est présentée aux prisonniers, qui cherchent aussitôt à prendre la fuite. Ils font venir un nommé Froment, domestique de Dadine, et ils lui font part du dessein qu'ils ont de s'échapper. Le domestique est d'avis de traverser le Lot non loin du Pont neuf, près du couvent de la Dorade (aujourd'hui le tribunal). Il accourt en toute hâte à la rivière, où plusieurs bateaux étaient amarrés, et dispose promptement une barque. Il est suivi par Vigier et Dadine, qui passent devant les sentinelles sans être aperçus, arrivent à la première porte du pont, trouvent les gardes et le poste militaire à s'amuser, franchissent le poste, montent dans la barque que le domestique avait préparée et traversent

heureusement le Lot. Peu après on s'informe des prisonniers, on demande si on les a vu fuir ; personne n'a rien vu.

Pendant ce temps les fugitifs gagnent une maison de campagne que Dadine avait au Cayran (au-delà et près de Montal, en allant de Cahors à Montauban), et se croyant indignes de garder un si grand trésor, ils se rendent à Luzech, où se trouvait l'archidiacre François de Tornels, lui font part de tout ce qui leur est heureusement arrivé et lui remettent la Sainte-Coiffe.

La ville de Cahors ayant recouvré le calme et la tranquillité, l'archidiacre apporta la relique, et la replaça dans la chapelle où elle était autrefois. Le Chapitre arrêta que la pauvre femme, qui l'avait ramassée dans la rue, serait nourrie sa vie durant (Elle eut du Chapitre, dit Malleville, une pension de blé tous les ans restants de sa vie).

Il en fut ainsi, d'après le témoignage de Jean d'Hauteserre, qui tenait ces faits de Jérôme Dadine son père. Au reste parmi nous tout le monde sait que les anciens racontent la chose de la même manière. »

Dans le fonds Greil de 1904, mémoire pour le Saint Suaire de Cahors, se trouve la lettre qui raconte le même épisode de la vie de Dadine de Hauteserre racontée par son fils M. de Hauteserre.

Prise de Cahors par les protestants

La Coiffe échappe de justesse à la destruction.

La châsse de la Coiffe est dérobée par un soldat. Il jette le linge sacré dans la rue le considérant sans valeur. Il s'enfuit avec le reliquaire.

Pour remplacer la châsse du Saint Suaire dérobée, le chapitre de la cathédrale réalise une nouvelle châsse en argent. L'inscription suivante est apposée : « L'an 1585, Antoine de Saint Sulpice, étant évêque et comte de Cahors, les chanoines déposaient, dans cette châsse d'argent le Saint Suaire de la tête de Notre Seigneur Jésus Christ, divinement conservé, lorsque le 29 mai 1580, la ville fut prise par les Huguenots, et le trésor de l'église pillé. »

Cette châsse disparaît en 1793 pendant la période révolutionnaire.

Après le pillage de la cathédrale en 1580, les calvinistes embarquent leur butin sur plusieurs gabares. La destination est le château de Cénevières, repaire d'Antoine de Gourdon, le chef local du parti

protestant. L'embarcation avec le maître-autel heurte le rocher de Galessie et coule par huit mètres de fond. Une autre barque coule vers Saint-Martin Labouval. La gabare transportant le reliquaire et l'autel de la Coiffe est la seule à accoster au château de Cénevières. Antoine de Gourdon installe la table dans la cour du château.

Antoine de Gourdon refusera toujours la restitution de l'autel...

En 1598, M. de Roaldès raconte avoir bu un verre de Cahors sur cette table après la proclamation de l'édit de Nantes.

En août 1634, un procès-verbal est écrit en latin par Me Cabessut, notaire royal à Cénevières³⁵. Il concerne la visite au château de Cénevières par quatre notables. Ces derniers identifient fortuitement l'ancien autel de la Coiffe avec l'inscription: « Le souverain Pontife Calixte II a consacré l'autel du Suaire de la tête du Christ l'an 1119, le six des calendes d'août. » C'est-à-dire le 27 juillet.

Dès que l'inscription de l'autel est connue du marquis de Cénevières et des ministres protestants du colloque, ordre est donné de couper en deux le beau marbre dont une partie est convertie en auge, tandis que l'autre reste provisoirement sans destination.

Plusieurs siècles après, le marquis Guy de Braquilanges considère pour sa part que le marbre a été coupé pour faire disparaître toute inscription. Il restaure l'autel vers 1978 et l'installe dans la chapelle du château. L'autel est consacré par Monseigneur Bréheret, évêque de Cahors.

<u>Procès-verbal d'août 1634, écrit en latin par Me Cabessut, notaire</u> royal à Cénevières (papiers de la collection L. Greil)

« Un jour du mois d'août 1634, noble Henri de la Tour, marquis de Gouvernet, reçut

en son château la visite du chanoine théologal de Cahors, François de Roaldès, accompagné d'Etienne Cambous, docteur, archiprêtre de St-Cirq, de Jean Ganil, recteur de Calvignac et de Pierre Loubatières, bachelier en théologie. Il les accueillit avec courtoisie et s'excusa d'être obligé de les quitter pour ne pas manquer à un rendez-vous de chasse. Pendant son absence, les visiteurs allèrent se promener dans le jardin du château,

_

³⁵ Papiers de la collection L. Greil

rempli de fleurs et de fruits. Ils entrèrent dans un cabinet de verdure couvert de jasmin et d'autres plantes grimpantes et trouvèrent au milieu une table de marbre de huit pieds de long, quatre pieds de large et deux pieds et demi d'épaisseur, qu'ils soupçonnèrent être l'autel du Saint Suaire. Ils n'ignoraient pas que l'ancien seigneur de Cénevières, Antoine de Gordon, nommé par Henri de Navarre, gouverneur de Cahors après la prise de cette ville à laquelle il avait tant contribué, avait pillé la cathédrale et fait transporté à Cénevières l'autel de la Sainte-Coiffe.

(Le maître-autel de la cathédrale avait été chargé sur deux bateaux pour être transporté également au château de Cénevières, mais un accident le fit tomber, près de Galessies, dans un gouffre d'où on n'a jamais pu le retirer (Dom Bruno Malvesin, Malleville, Lacoste, etc.)).

Le marbre était posé sur deux pierres qui l'élevaient à la hauteur ordinaire d'une table.

« Et les hérétiques, nouveaux Balthasars, jouaient et buvaient sur cette table profanée. » Les visiteurs remarquèrent sur le devant quelque chose qui ressemblait à des caractères gravés dans le marbre. À l'aide d'un couteau et de plusieurs lavages, ils purent enfin déchiffrer l'inscription suivante :

D. AL. SVD. CAP. KRI. CAL. II

P. M. A. DDCXIX. VI. KAL. AVG.

(Dedicat altare sudarii capitis Christi Calixtus secundus pontifex maximus, anno 1119, sexto calendas augusti). « Le souverain Pontife Calixte II a consacré l'autel du Suaire de la tête du Christ l'an 1119, le six des calendes d'août. » C'est-à-dire le 27 juillet. »

Ce qui s'accorde, dit Malvesin, avec ce qui se lisait autrefois dans un vieux martyrologe de l'église cathédrale de Cahors en beaux caractères : « 6 Kal. Aug Consecratio Maj. Altaris et Altaris S. Suadirii (description du Saint Suaire, annuaire du Lot, 1855). »

« Le 6 des calendes d'août, consécration du maître-autel et de l'autel du Saint Suaire. »

Annexe 3.4 : Coiffe – Vénération après 1600

Vénération au XIXe siècle

En 1825, la Coiffe est replacée avec honneur dans sa châsse plaquée d'argent.

Sous la Restauration, M. Solacroup, vicaire général, homme de science et de prière, fait don d'une châsse. Elle sert aux ostensions de la Coiffe jusqu'en 1899.

En 1872, Monseigneur Pierre-Alfred Grimardias fait restaurer le chœur de la cathédrale. Il veut rendre à Saint Pierre la chapelle qui était primitivement consacrée en son honneur. La Coiffe, qui depuis des siècles est vénérée dans cette chapelle, est transférée dans celle du milieu de l'abside restaurée³⁶.

Deux belles peintures murales décorent cette chapelle : l'une représente l'offrande de la relique par Charlemagne, l'autre montre la consécration de l'autel par le pape Calixte II.

Le 25 juin 1899 un nouveau reliquaire est inauguré en présence de Monseigneur Enard, évêque de Cahors, et de Monseigneur Dénicha, évêque de Tulle. À cette occasion l'antique procession de la Coiffe est renouvelée dans la vieille cité. Ce reliquaire est offert par M. Collignon. Œuvre néo-gothique, le reliquaire comprend un pied orné de statuettes de Charlemagne, du pape Calixte II et de l'évêque Didier.

En 1899, sur ordre de l'évêque du diocèse, la Coiffe est portée à pied sur 60 kilomètres, d'étape en étape et de paroisse en paroisse, au sanctuaire de Rocamadour.

Importance de la dévotion

La vénération des évêques et des Papes soulignent l'importance de la relique de la Coiffe.

Marc Antoine Dominicy³⁷ reproduit une prose très ancienne en l'honneur de la Coiffe de Cahors, et mentionne un vieux missel conservé de son temps au monastère de Catus, dans lequel se trouvait une messe

³⁶ Chapelle Saint-Sauveur où en 1526 avait été porté le tombeau de Saint Géry et que les protestants mirent en pièces en 1580 ³⁷ Historien (1605 - 1650) dans « De sudario capitis Christi »

qui citait la Coiffe.

En 1715, une messe de la Coiffe se trouve dans le bréviaire romano-cadurcien publié par l'évêque Monseigneur Henri de Briqueville de la Luzerne. Ce bréviaire indique : « Le Suaire, mis sur la tête de Notre-Seigneur, est très religieusement vénéré depuis plusieurs siècles dans l'église de Cahors, qui le tient, d'après la tradition, du très pieux empereur Charlemagne ». Cet office se retrouvera également dans les bréviaires de 1746 et 1760 par l'évêque Bertrand du Guesclin.

L'église institue la fête de la Coiffe avec comme oraison du jour : « Seigneur Jésus-Christ, qui avait honoré cette église de Cahors du Suaire de votre tête sacrée et l'avez rendue célèbre par une infinité de miracles....»

Le bréviaire du milieu du XIX^e siècle reprend l'oraison des antiques missels cadurciens :

« Seigneur Jésus-Christ, qui avez honoré cette Église du Suaire de votre tête sacrée, et qui l'avez rendue célèbre par une infinité de miracles, accordez-nous, s'il vous plaît, que sa présence nous fasse si bien conserver le souvenir de votre passion et de votre sépulture, que nous méritions d'acquérir la gloire de la résurrection. »

Le culte rendu autrefois au Saint Suaire était d'importance nous dit Montaigne³⁸ en 1844 se basant sur Dominicy.

<u>Culte rendu autrefois au Saint Suaire selon Montaigne en 1844 se basant sur Dominicy</u>

« I Tous les jours, entre les vêpres et complies, le Chapitre, précédé de la croix, se rendait processionnellement à la chapelle du Saint Suaire, et on y chantait les versets suivants : O Jésus, par votre mort et votre sépulture, délivrez-nous du péché et d'une mauvaise mort. Le chanoine de semaine ajoutait l'oraison ci-dessus : Seigneur Jésus...

Il Tous les samedis, pour honorer plus spécialement la sépulture de Notre-Seigneur, on chantait solennellement, après complies, les mêmes versets et oraison ; le peuple était averti par quelques coups de cloche, la châsse était placée sur l'autel et on laissait voir la Sainte-Coiffe à travers

_

³⁸ Chanoine Montaigne, historien du XIX^e siècle, dans sa notice historique sur la Coiffe

le verre de la châsse. Il y avait toujours foule.

III Tous les ans, aux fêtes de Pentecôte, on la montrait avec grande solennité deux fois par jour. La dévotion était grande et les pèlerins innombrables.

IV Il existait une confrérie, dite du Saint Suaire. La réception dans cette confrérie, dont nous ignorons les privilèges et les indulgences, avait lieu pendant les fêtes de la Pentecôte. On faisait toucher à la Sainte-Coiffe les chapelets des confrères.

V Au Synode diocésain, qui se tenait régulièrement tous les ans après Pâques, le clergé du diocèse, avant de se réunir pour délibérer, faisait, après la messe du St-Esprit, une procession avec le Saint Suaire ; et, pour satisfaire à la dévotion des Curés, on leur montrait la précieuse relique, avec les cérémonies usitées.

VI On portait encore le Saint Suaire en procession le 30 juillet et le 8 février de chaque année. Le 30 juillet, en reconnaissance de ce qu'après un vœu fait au Saint Suaire, la ville avait été délivrée de la peste. (30 juillet, commémoration de la protection de la peste pour Cahors et le 8 juillet, commémoration de la sauvegarde de la Sainte-Coiffe et de Cahors des protestants en 1580).

VII Il y avait un Directeur de la chapelle du Saint Suaire. Il était chargé de veiller à la conservation de la relique, à la décoration de la chapelle, à l'acquit des fondations et à l'ordre des messes qui s'y disait en grand nombre, surtout le vendredi.

VIII L'autel de la chapelle du Saint-Suaire était privilégié. On appelle autel privilégié celui auquel le Souverain Pontife attache une indulgence plénière, applicable aux défunts, pour lesquels on y célèbre la messe, ou tous les jours, ou en certains jours. Bien avant Dominicy, le privilège était pour chaque vendredi de l'année. Maintenant (1844) il est pour tous les jours et pour toutes les messes qui s'y disent, d'après une concession du Souverain Pontife Grégoire XVI, en date du 22 décembre 1840.

Le Pape Innocent VIII, comme nous l'avons dit au chapitre sixième, avait accordé des indulgences à tous ceux qui visiteraient à certains jours la chapelle du Saint Suaire. La bulle pontificale a disparu et nous ignorions quelles étaient ces indulgences, et ce qu'il fallait faire pour les gagner.

X Le mardi de la première semaine après la Pentecôte, on fait

dans tout le diocèse l'office du Saint Suaire ; et à la Cathédrale, les vêpres finies, on va en procession à la chapelle du Saint Suaire, la châsse est exposée sur l'autel, et la relique montrée au peuple.

XI Avant 1790, on trouvait imprimée et plaquée sur un grand carton, à la chapelle du Saint Suaire, l'image de la Sainte-Coiffe et les prières à réciter (archives du Chapitre). »

Annexe 3.5 : Coiffe - Études scientifiques

Procès-verbal de l'analyse de sang

Les taches de sang de la Coiffe sont examinées avec soin en 1839 avec la chimie de l'époque et font l'objet d'un procès-verbal déposé aux archives du Chapitre.

Un procès-verbal est dressé et déposé aux archives du Chapitre :

« Procès-verbal d'une expérience, faite pour constater la nature des taches de la Sainte-Coiffe, conservée dans la Cathédrale de Cahors.

Le 8 mars 1839, Messieurs Lacombe médecin et Lacombe pharmacien, tous deux experts en chimie, ont, en présence de Messieurs Montaigne, Floras et Dommergue, chanoines, procédé à l'examen des taches de la Sainte-Coiffe de la manière suivante :

Dès la veille on avait mis tremper dans de l'eau pure, distillée, cette partie du tissu qui, à l'extérieur, sur le côté gauche près la couture et vers la nuque, présente deux taches presque contigües.

- 1 L'eau avait pris une teinte jaunâtre, assez semblable au Sérum, partie élémentaire du sang.
- 2 Elle a donné ensuite pour résultat, au moyen des réactifs employés, la formation d'une matière qui a paru être de l'albumine, autre partie élémentaire du sang.
 - 3 Cette expérience exclut l'idée de taches faites par la rouille.
- 4 La plus petite de ces deux taches, celle, qui est en forme de demi-lune, examinée au microscope, a présentée quelques traces de fibrines, autre élément du sang.

De ces observations on peut conclure que les taches de la Sainte-Coiffe sont des taches de sang.

Présent procès-verbal, fait à Cahors le 8 mars 1839. » Suivent les signatures.

Annexe 3.6: Coiffe - Description des taches

L'abbé Justin Gary décrit les taches visibles sur la Coiffe dans « La Sainte Coiffe, notice sur le Saint Suaire de Cahors » :

« Au côté droit de la Sainte Coiffe, à l'extérieur, on peut signaler les taches suivantes :

Vers le sommet de la tête, près de la couture, il existe une tache de forme oblongue. Auprès de cette tache, il y a un trou, qui laisse apercevoir le quatrième double.

A deux pouces environ de cette première tache, on en remarque deux entourées de plusieurs autres points sensibles. Entre ces taches et la couture se trouve une goutte de cire et, dans la même direction, près la couture, une marque de rouille.

A un pouce plus bas, sur la droite, et à dix-huit lignes de la bordure, on distingue une petite tache bien marquée.

En partant de la nuque et tirant vers le front, sur une longueur de deux pouces, il y a trois taches fort légères et fort petites et une déchirure, qui laisse voir le troisième double.

Vers le bas, dans l'endroit correspondant au-dessous de l'oreille, on aperçoit un léger nuage produit par une tache intérieure qui perce les huit doubles. Sur ce côté, il est encore quelques autres taches, mais peu apparentes sans une loupe.

L'extrémité qui se prolonge sous le menton est usée et percée à jour, près de la bordure restée intacte.

Du côté gauche, à l'extérieur, le crêpe-lis est beaucoup plus usé que du côté droit. On y remarque cinq taches :

Sur le devant, près de la bordure, vers le milieu, dans la ligne des yeux, on voit une tache peu large, mais s'étendant d'un pouce le long du bord.

Près du bouton, il y en a une autre, à peu près de la grandeur d'une pièce de dix sous.

A trois pouces environ de chacune des deux taches indiquées, il en est une petite, mais très prononcée, elle perce plusieurs doubles.

A la nuque, près de la couture, il en existe deux presque contiguës, une très visible en demi-lune, qui perce presque à l'intérieur ; l'autre plus grande, mais moins sensible.

A l'intérieur et au côté droit, sous l'oreille, il y a une tache qui est la plus grande de toutes et qui, comme nous l'avons déjà dit, perce les huit doubles et paraît un peu à l'extérieur. Elle a dix-huit lignes de long sur onze de large. Au-dessus et au-dessous de cette tache, il y a des déchirures considérables. Au-dessus, plusieurs doubles ont été enlevés et tous les huit ont disparu sur la surface de six lignes en carré.

A un pouce de cette grande tache, sur le bord du devant, il en est une autre plus petite, mais qui pénètre aussi les huit doubles et s'étend sur une longueur de dix-huit lignes.

Le côté gauche, à l'intérieur, ne présente aucune tache bien distincte; mais l'extrémité sous le menton a été grandement endommagée; quatre doubles ont disparu. »